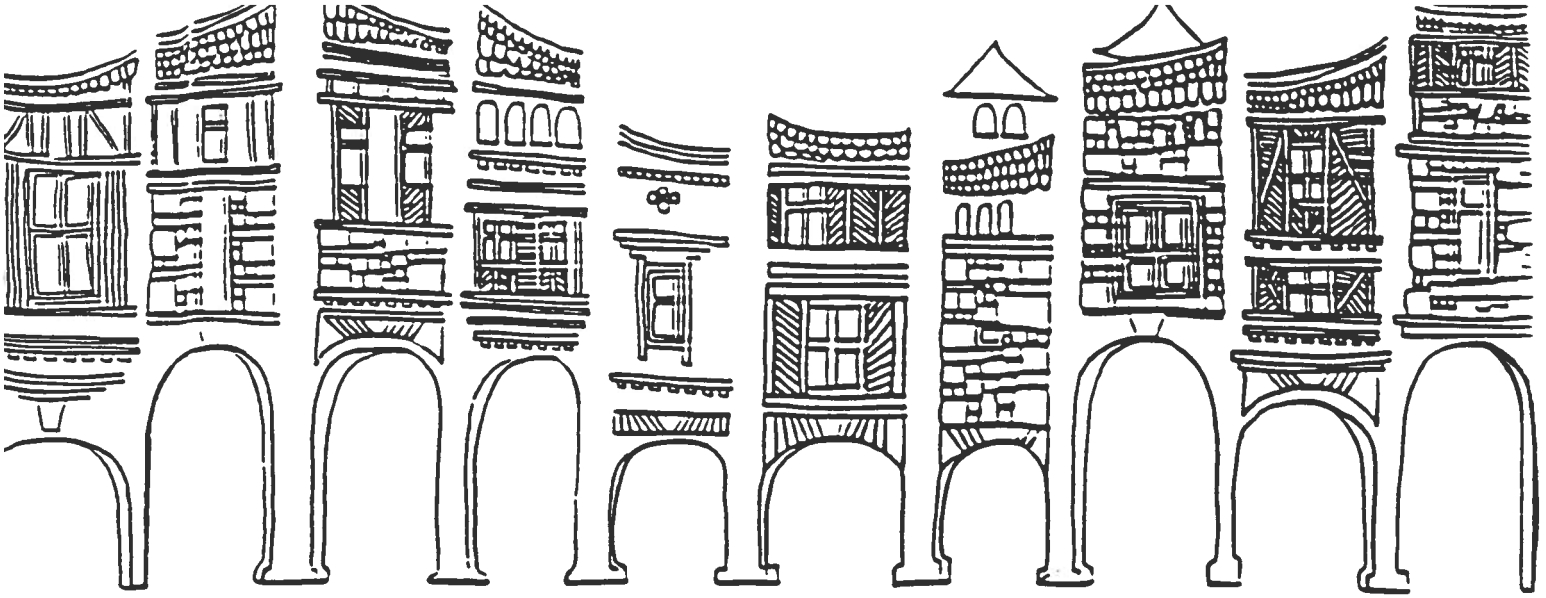

LE PETIT LAUZERTIN ILLUSTRÉ N°23

Dépot légal n° 213 - Composition : Mairie de Lauzerte - Impression : Repro-Minute - Montauban - **AVRIL 1995**

LE MOT DU MAIRE

Les fleurs constituent un langage universel. Elles ont à la fois une symbolique et une dialectique. Leur message est toujours positif : message de joie, de paix, d'harmonie ou de beauté.

De la plus simple à la plus élaborée, du coquelicot à l'orchidée, que l'on sache ou non les cultiver, seules ou accompagnées d'un sourire ou d'une invitation, elles constituent un merveilleux moyen de communication.

Aussi, la meilleure façon de proclamer que son village est très beau, que l'on est heureux d'y vivre et que l'on a envie de partager ce plaisir, c'est de le dire avec des fleurs.

A. CHAUVE

SOMMAIRE

P 1 Le mot du Maire.
Informations.
P 2 Le compte administratif.
P 3 Le budget 1995.
P 4 La page sportive.
P 5 La vie scolaire et culturelle.
P 6 La vie associative.
P 7 L'OGAF.
P 8 Restauration-Hôtellerie.
État civil 1994.
Encart La vie associative.

RECUPÉRATION

La benne destinée à récupérer **les "monstres"** sera placée au même endroit qu'en novembre dernier, du **7 au 21 avril**.

Comme chaque année, tout au long du **mois de mai**, la C.A.M.B. met à la disposition de tous une benne destinée à recevoir **cartons et papiers**. Merci.

CÉRÉMONIE du SOUVENIR

C'est le lundi 8 mai 1995 que sera célébrée la cérémonie du souvenir .
Les Anciens Combattants invitent toute la population à fêter dignement cette cinquantième commémoration.
Messe à 11 H - Rassemblement au monument aux morts à 12 H.

COMPTE ADMINISTRATIF ET BUDGET

COMPTE ADMINISTRATIF 1994

- Recettes et dépenses réalisées en 1994 -

FONCTIONNNEMENT

Total des recettes : 7 155 444,90 F
Total des dépenses : 7 134 192,83 F
Excédent de clôture : 21 252,07 F
Cet excédent est repris sur le budget 1995

INVESTISSEMENT

Un prélèvement de 1 126 424,00 F a pu être réalisé sur le budget de fonctionnement pour être versé sur le budget investissement.
Les travaux de transformation du presbytère de Cadamas en deux logements à louer ont été auto-financés à plus de 50%.
La section d'investissement doit s'équilibrer dans le temps en fin de programmes.
L'excédent d'investissement de clôture s'élève à 896 678,91 F. Il sera repris sur le budget 1995.

Le compte administratif a été approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal, le vendredi 31 mars 1995.

BUDGET 1995

FONCTIONNEMENT Recettes

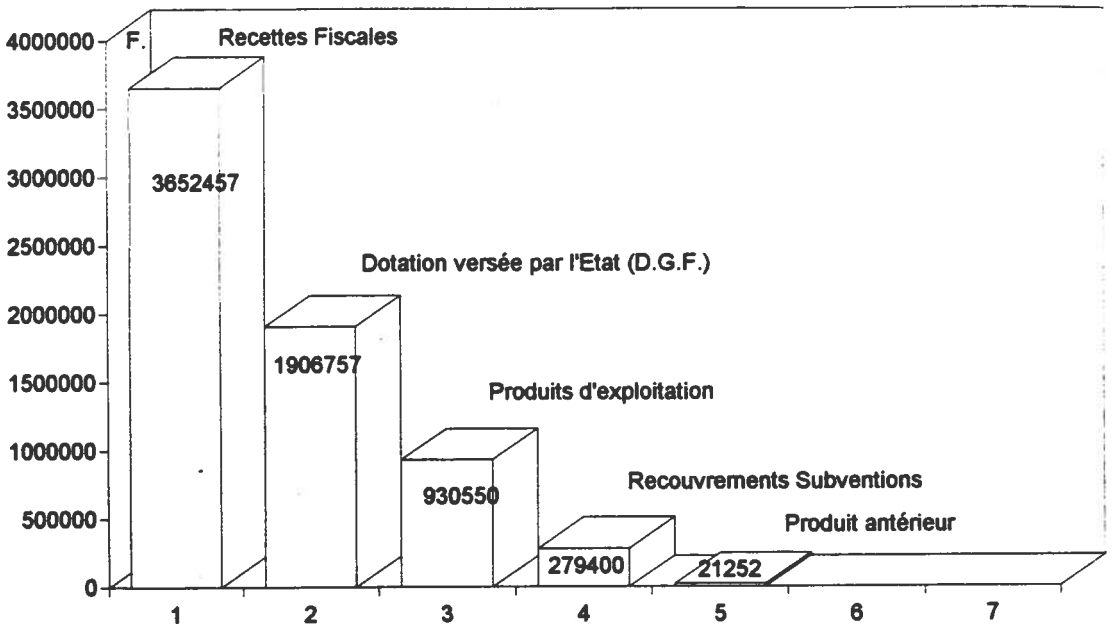

FONCTIONNEMENT Dépenses

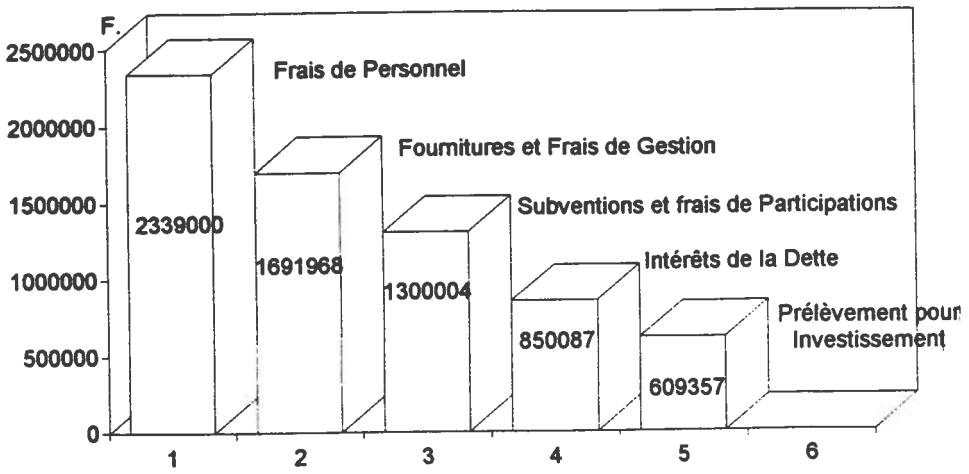

BUDGET 1995

FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement est en baisse sensible par rapport à 1994 (voir "Le Petit Lauzertin Illustré" n°19).

RECETTES
Les produits de l'exploitation sont en augmentation de 9,36%. C'est le résultat de la politique d'investissement de la commune.
Les taux des quatre taxes demeurent inchangés en 1995, au niveau de la commune :

taxe d'habitation : 10,1%
taxe sur le foncier bâti : 19,6%
taxe sur le foncier non-bâti : 98,26%
taxe professionnelle : 14,77%

DÉPENSES
Les frais de gestion sont augmentés par rapport à 1994, en raison d'une réserve de 166 968 F pour dépenses imprévues et de 150 000 F de subvention de la commune au service d'assainissement, afin d'arriver à un budget équilibré de ce service (que les usagers devront équilibrer).

INVESTISSEMENT

Le prélèvement sur recettes de fonctionnement, complété par le produit du bail de l'atelier relais (87 600 F), a été affecté en totalité au remboursement du capital des emprunts s'élevant à 693 988 F.
Les nouveaux investissements pris en compte par ce budget sont les suivants :

- grosses réparations bâtiments : 100 000 F
- acquisitions matériel divers et véhicule : 105 000 F
- voirie rurale : 150 000 F
- voirie urbaine : 122 000 F
  - incluant un reste à réaliser de 1994 de 22 573 F -
- Complexe d'Animation Intercommmunal : 1 500 000 F
  - dont 1 283 750 F déjà budgétisé en 1994, plus un emprunt complémentaire de 216 000 F -
- acquisition matériel de fleurissement : 15 000 F
- église Saint Sernin (4ème tranche) : 140 000 F
  - la participation de la commune pour cette tranche se limite à assurer l'avance de trésorerie de l'opération ainsi que de la TVA.
- éclairage public : 150 000 F
- réfection du mur de la Barbacane : 1 009 000 F
  - le financement de cet important programme devenu indispensable fait appel à des subventions du Département, de la Région et de l'Etat. La participation de la commune, produit d'emprunt, s'élève à 440 000 F.

Ces investissements seront financés, outre les emprunts déjà cités, par le fond de compensation de la TVA (TVA payée sur les travaux réalisés en 1993), une DGE et des subventions d'équipement.

Le budget 1995 a été voté à l'unanimité par le Conseil Municipal, le 31 mars 1995.

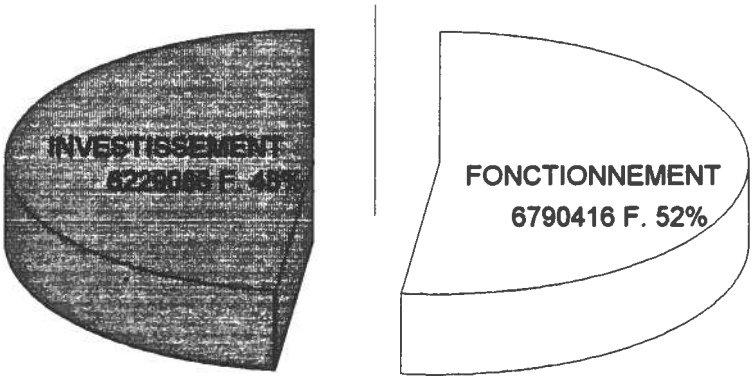

LE POINT SUR LE FINANCEMENT DU COMPLEXE D'ANIMATION
Voici le bilan précis des sommes déjà versées ou budgetisées :

- compte administratif 1992 : 1 288 060,78 F
- compte administratif 1993 : 17 084,33 F
- compte administratif 1994 : 526 568,20 F
- budget 1995 : 1 500 000,00 F

La répartition des subventions aux associations ainsi que le buddget du service d'assainissement de Lauzerte seront présentés dans le prochain journal.

LA VIE SPORTIVE

U.S.L. FOOTBALL
UNE FIN DE SAISON DIFFICILE

Il reste peu de matches de championnat à disputer et nous sommes classés actuellement avant-dernier de la poule. Arriverons-nous à quitter cette zone rouge et à éviter le spectre de la relégation ? Il faut tout faire pour. La reprise de janvier avait pourtant bien commencé pour notre équipe puisqu'elle avait obtenu la victoire contre le premier de la poule. Depuis lors, nous n'avons plus flirté avec. Pour quelles raisons ? Une des premières causes vient du fait que les éléments qui composent l'attaque de l'équipe changent d'un match à l'autre. Quand on sait que dans ce sport l'attaque est la meilleure défense, on a déjà un début d'explication. Dans un jeu collectif, quel qu'il soit, pour pouvoir acquérir certains automatismes, il faut conserver la même ossature et apporter simplement de temps en temps quelques retouches pour cause de blessure ou de méforme. Or ce ne fut pas le cas, car quelquefois, au dernier moment, il fallait parer au plus pressé pour pallier la défection d'un joueur. Il est difficile dans ces conditions d'obtenir de bons résultats. L'autre raison, indissociable de la première, vient de l'impact psychologique qui en résulte. Les mauvais résultats sapent le moral et la motivation ne suit plus. Paradoxalement, les résultats en coupe de Tarn-et-Garonne ont été bons, puisque notre équipe est arrivée en seizième de finale.Elle s'est inclinée devant l'équipe II de Cazes-Mondénard. Il est grand temps que les joueurs se serrent les coudes afin de négocier au mieux les quelques matches qu'il reste. Une prise de conscience collective peut nous sortir de cette situation.Rien n'est encore définitivement perdu, mais il faut réagir rapidement.

ECOLE DE FOOTBALL

Les jeunes pousses, en revanche, nous apportent beaucoup de satisfaction. Effectivement les moins de 11 ans (Poussins 2 et Pupilles 1) sont premiers de leur poule et n'ont pas perdu un match depuis le 26 novembre. Il y a dans ce groupe de très bons petits joueurs qui cherchent toujours à mieux faire lors des entraînements. L'assiduité et un travail sérieux débouchent sur de bons résultats. C'est le cas. Continuez, les petits!

Les moins de 15 ans (minimes 2-cadets 1) ont eux aussi énormément progressé. L'équipe a une plus grande maturité. Les éléments qui la composent ont acquis au fil des matches des automatismes. Ils essaient de confectionner un beau football, prôné par leurs entraîneurs Pascal DORIS et Jean-Marie NATTERO. Il règne dans ce groupe une bonne ambiance et une franche camaraderie. Continuez, les gars et offrez-nous de belles victoires!

Le secrétaire. A.B.

A.S.C.Q.B. UNE ASSOCIATION EN PLEINE FORME

Toutes les sections au sein de notre association font preuve d'une grande vitalité. Cet état de fait est dû en particulier à l'action de tous les bénévoles qui les encadrent. Ceux-ci se dépensent sans compter et obtiennent en retour la juste récompense de leurs efforts.

La section TENNIS DE TABLE, animée avec enthousiasme par Guy VARIN, a organisé le 21 janvier le SEAT sur le plan départemental. En championnat, nos pongistes se défendent très bien, puisqu'ils sont actuellement seconds de leur poule.

En ce qui concerne la section **VOLLEY-BALL** placée sous la houlette de Jean-Paul ROUX les résultats sont très bons également. Nos volleyeurs sont eux aussi seconds de leur poule.

La CHORALE, avec son animateur M. ANSELME, s'étoffe de plus en plus et le répertoire s'enrichit de chants étrangers.

Enfin les séances de **QI-GONG** dirigées par M. VILLA sont suivies régulièrement par les mêmes adeptes, fidèles de cette thérapie. Si vous désirez vous relaxer, chasser votre stress, n'hésitez pas à nous rejoindre.

SAMEDI 29 AVRIL 1995
à 20h 30
Deuxième Soirée "Cabaret"
Salle des fêtes de MIRAMONT de QUERCY.

Au programme cette année une attraction tout à fait originale et jamais réalisée dans le secteur. Il s'agit d'une marche sur le feu à l'initiative de M. VILLA. Les participants doivent traverser le brasier pieds nus. Nous vous convions donc à venir voir ce spectacle qui, à lui seul, mérite le déplacement et vous attendons très nombreux à notre soirée.

Le secrétaire. A.B

La **section JUDO** poursuit sa bonne marche, avec un effectif assez réduit.

Dimanche 26 mars, a eu lieu la première animation de la saison. Celle-ci a remporté un vif succès. Les neuf participants présentés sont tous montés sur le podium, dans leurs catégories respectives.

Les **22 avril** et **14 mai**, d'autres rencontres sont prévues à Valence d'Agen et Castelsarrasin.

Si votre enfant est intéressé par cette discipline, n'hésitez pas à prendre contact auprès de Gisèle QUINIOU.

G. Q.

U.S.L. RUGBY

Avec le départ des " vieux ", l'effectif de début de saison était assez réduit. Mais le bouche à oreille a permis d'accroître le nombre de joueurs. La nouvelle génération arrive pleine d'espoir, avec une forte envie de jouer, de dévorer cette passion qu'est le RUGBY, ce qui laisse présager un avenir calme et serein et de bons résultats.

Les résultats n'ont pas tout à fait répondu aux espérances. Mais l'ambiance, la camaraderie, l'amour du sport roi, ont resserré les rangs. La seconde phase du championnat est terminée. L'U.S.L Rugby est qualifiée. Hélas, il faudra choisir entre deux possibilités : soit le challenge des Pyrénées où l'U.S.L. n'a concédé qu'une défaite, soit le championnat de France qui représente une belle .... Réponse dans quelques jours

Mais un club ne peut pas vivre s'il ne dispose pas d'une base solide. Et dans un club de rugby la base est composée de jeunes de l'**école de rugby**. "Prends la vie côté rugby" est le cri de ralliement de nos jeunes champions en herbe. Ici, pas de " championnite ". Il s'agit de s'amuser, de retrouver les copains, de vivre un plaisir.

Par le biais de son école de rugby, l'U.S.L. Rugby intervient au niveau de l'animation des activités C.A.T.E. en temps scolaire et hors temps scolaire, ceci afin de faire découvrir aux enfants et à leurs parents le plaisir de pratiquer le sport ovale, autrement dit le rugby.

Le bureau, avec l'aide des enseignants et de Gérard CUQUEL, dévoué responsable de nos joueurs, est prêt à répondre à toutes les questions que pourraient se poser les parents.

Bon rugby, bon plaisir à tous.

Le Bureau

LA VIE ASSOCIATIVE

LOISIRS DES JEUNES - Les Lutins du Quercy

En 1993, l'association "Les Lutins du Quercy" se créait à la suite d'une enquête destinée à faire apparaître les **besoins en matière d'accueil d'enfants et de jeunes** sur un territoire allant des vallées de la Barguelonne à celle de la Séoune, du Lot à St Paul d'Espis. Il s'agissait de la création de **Centres de Loisirs Sans Hébergement** (CLSH) pouvant accueillir des enfants à partir de 4 ans, jusqu'à 15 ans, pendant les vacances scolaires, avec des activités adaptées aux différentes tranches d'âge. Après les difficultés habituelles des mises en place de structures nouvelles, "Les Lutins du Quercy" ont pu réussir peu à peu à stabiliser leurs actions. Cela s'est poursuivi de mars à juin 94 par des **activités en temps scolaire** en partenariat avec les enseignants des écoles maternelle et primaire de Lauzerte (reportages, illustration du journal d'école, photographie, vidéo) et l'**ouverture de 2 centres de loisirs d'été à Touffailles et à Tréjouls**, du lundi au vendredi, de 8h à 18h.

Ces actions sont menées par des animateurs professionnels sur un budget réunissant des subventions communales, MSA et CAF, Conseil Général et Jeunesse et Sports, ainsi que la participation des parents, dans les périodes d'accueil hors temps scolaire.

En 1995, l'association "Les Lutins" travaille en collaboration étroite avec les enseignants dans les 5 écoles du Bassin de Lauzerte (Cazes, Lauzerte, Montagudet, Touffailles,Tréjouls) et Marjon MUDDE de l'association ADPIC, pour l'élaboration d'un journal de bassin "Eurêka". Cette activité très prisée par les enfants se complétera prochainement, le samedi après-midi, et lors des petites vacances scolaires, par **un atelier de photographie et un atelier de bricolage** (réalisation de maquettes par tournage et découpage de bois). Renseignements au 63.94.50.98. ou au PIJ de Touffailles tél. 63.94.32.65.

Les Centres de Loisirs

Après le succès rencontré en 94 par les CLSH de Touffailles et de Tréjouls, l'ouverture de 2 centres de loisirs est prévue pour l'été 1995. L'association négocie actuellement avec les élus pour déterminer l'implantation de ces centres.

L'amélioration de l'accueil et des activités proposées aux enfants des différentes tranches d'âge est le souci permanent de l'association. Les activités proposées aux 4-7 ans et 8-11 ans doivent être particulièrement adaptées à leur rythme de vie. Le secteur "ados" doit être pris mieux en considération avec une assistance et un encadrement dans leurs projets (raids, camps fixes ou itinérants, sports à découvrir).

L'élaboration d'un projet de centre de loisirs n'est pas uniquement le fait de "spécialistes". L'association attend beaucoup des conseils et demandes formulées par les parents. Différentes réunions sont organisées,de mars à juin 95,pour que chacun puisse s'exprimer afin d'aboutir à un projet en cohérence avec les réels besoins.

Siège social : Mairie - 82190 TOUFFAILLES
Tél.: 63.94.32.65 (permanence du lundi au mercredi, a-m)
Contacts : Pierre MARTIN tél. : 63.94.50.98 (19h à 20h 30).

ASSOCIATION POUR LA RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT SERNIN DU BOSC

Dimanche 23 juillet, fête à Saint Sernin au profit de la restauration de la chapelle.

Cette fête devient presque une tradition dans cette belle combe du miel. Elle a un fort pouvoir de rassemblement dans un climat serein et convivial.

Les projets sont les suivants :

- une messe en plein air,
- un repas campagnard,
- des animations joyeuses autour des enfants de la colonie musicale FNACEM, et des jeunes musiciens,
- un spectacle équestre par le centre équestre de Lauzerte,
- des évolutions de parachutistes de l'école de parachutisme de Bouloc.

Une belle journée en perspective !

Le bureau

LE GOUJON LAUZERTIN

La société de pêche " Le Goujon Lauzertin " s'est réunie le 27 janvier 1994, à la mairie de Lauzerte, sous la présidence de Francis DESSEAUX qui a souhaité la bienvenue à M. CHAUVE, maire de la commune, à M. René MURET, président honoraire, et aux adhérents.

Suite à l'exposé présenté par notre trésorière, Marie-Jo BOISSIERES, le bureau a été reconduit à l'unanimité.

En ce qui concerne l'alevinage, trois lâchers de truites sont prévus, pour un poids de 488 kilos, en fonction des livraisons. Le président DESSEAUX a souligné que l'achat de poissons suit une logique quantitative de repeuplement en harmonie avec la situation financière.

M. CHAUVE a fait part de la reprise du projet d'aménagement d'un parcours de pêche entre les ponts de " La Gravelle " et " Agasse ". Notre société est très favorable à cette réalisation. Elle reste à l'écoute des personnes chargées de l'étude de ce pôle de vie dans notre secteur piscicole.

Notre société a organisé une **soirée dansante,** le 25 février , à 21 h., dans la salle des fêtes de Cazes.

Le concours de pêche du 1er mai est maintenu au lac de " La Boissière ".

La journée de l'amitié aura lieu le 16 juillet, avec un concours de pêche le matin et un repas champêtre, à Vignals.

Le président DESSEAUX et ses adjoints souhaitent à tous une Bonne Année 1995 et invitent les adhérents à venir très nombreux, pour nous aider à " pêcher des idées ".

Le secrétaire.

U.S.L. PÉTANQUE

Composition du bureau

Président d'honneur : CHAUVE Alain
Président : CARDINALI Jean-Pierre
Secrétaire : CUQUEL Gérard. Secrétaire Adjoint : BRAGNES Michèle
Trésorier : BAZEAUD Henri. Trésorier Adjoint: DEBARAIS Jean-Pascal
Membres : CANELLA Jean-Luc, PROUZET Michel, BRAGNES Paul, ROUGE Hubert, DESSEAUX Francis, LOUSTALOT Christian.

Calendrier des concours

Le 17 avril, concours officiel - triplette - 1000 F d'apport de la société,
Le 03 juin, concours officiel - doublette - 1000F d'apport de la société,
Tous les vendredis, à partir du 23 juin, concours amicaux en doublette.
Nombreux lots de valeur.

LA VIE SCOLAIRE ET CULTURELLE

ÉCOLE MATERNELLE

Janvier a vu nos petits écoliers, couronne sur la tête, célébrer la traditionnelle Fête des Rois.

Dès février, ils ont participé, avec leurs " collègues " des autres maternelles du Bassin, à l'élaboration du Bonhomme Carnaval. La fête du 10 mars a été une réussite. Un bon goûter a réuni tous les enfants à l'école Martial ARTIS.

Marion MUDDE nous a initiés à l'art de la monogravure, lors de la fabrication des couvertures du journal "EUREKA", journal édité par tous les élèves du bassin, en vente auprès des écoles. Les fonds recueillis seront réinvestis pour les futurs numéros - le second est déjà en cours de gestation.

Mars a vu un nouvel élément se joindre à l'équipe enseignante: M. Franck FERRERO et son violon nous sensibilisent à la culture et à la musique occitanes, en complément de l'initiation réalisée par les enseignantes dès septembre. C'est ainsi que les enfants ont pu participer à la soirée du 28 mars. Ce fut un beau succès. Le groupe " LA TALVERA " nous a fait danser tard dans la nuit.

L'animation proposée, le 15 mars, par la Bibliothèque Municipale Pierre SOURBIÉ, CONTES et LÉGENDES des INDIENS d'AMÉRIQUE du NORD, a permis aux élèves des moyenne et grande sections de s'exprimer en créant coiffes, calumets et peintures pour décorer la salle.

Nous avons également participé au festival CARAMBOLE, organisé par le Conseil Général. Le 28 mars, "Binocchio de Mergerac" nous a charmés, avec ses mini-marionnettes toutes en bois, ainsi que les décors.

La **visite médicale**, en janvier, par le médecin de PMI, pour les enfants de petite section 2, a été suivie d'une demi-journée d'**hygiène bucco-dentaire** pour tous, le 6 avril. Deux dentistes se sont déplacés et ont expliqué, diapositives à l'appui, comment avoir et conserver de bonnes dents. Un dépistage-conseil a été fait dans nos locaux.

Les enseignantes.

ÉCOLE PRIMAIRE M. ARTIS

Le deuxième trimestre de l'année scolaire s'achève et les activités prévues dans le projet d'École s'égrènent.

Dans le cadre du Festival Carambole, tous les enfants sont allés au théâtre. Une vraie découverte pour la majorité.

L'exposition de toutes les B.D des élèves du cycle III a eu lieu le vendredi 31 mars. Parents et amis de l'école qui ont bien voulu se déranger... ont pu se rendre compte du vrai travail de recherche, d'écriture, de dessin, de rigueur qu'ont entraîné ces réalisations. De vrais talents en herbe !

Les ateliers CM2/6èmes ont eu lieu pour la troisième fois au collège, les 6 et 7 avril, avec une présentation des travaux réalisés en petits groupes, le vendredi, en fin d'après-midi.

Le mardi 16 mai, le cross inter-bassins rassemblera de très nombreux enfants, à Vignals, cette année. Le matin, entraînement dans divers ateliers sportifs et l'après-midi courses.

Durant tout le troisième trimestre les élèves travailleront sur la création poétique. un livre d'art sera réalisé. Après avoir écrit son texte en classe, chacun sera allé l'imprimer, aura gravé une illustration dans l'atelier de taille douce que madame Marion MUDDE aura bien voulu ouvrir à nos élèves. Merci, madame.

Présentation de tous ces chefs-d'oeuvre **mardi 27 juin**, à l'école.

Vous y êtes tous conviés.

P. COUTURE

LA BIBLIOTHÈQUE "Pierre SOURBIÉ"

"L'association des Amis de la Bibliothèque" entame sa deuxième année. Les membres du bureau sont heureux d'avoir pu présenter, lors de l'**assemblée générale du 3 mars,** un bilan des plus positifs tant sur le plan culturel que sur le plan financier.

La bibliothèque compte actuellement **trois cent quarante-cinq lecteurs**.

Le **concours de dessin** organisé par Marjon MUDDE remporta un vif succès. Nos jeunes artistes rivalisèrent d'imagination et d'originalité ce qui rendit la tâche du jury d'autant plus difficile.

Les lauréats eurent le plaisir de voir leurs oeuvres exposées à la bibliothèque. La finalité de ce concours fut la réalisation du **logo de la carte jeune lecteur**...

Le 15 mars, dans le cadre des animations,nous vous offrions un voyage sur les chemins de la sagesse avec le superbe **conte indien "Tatanka"**. Pendant plus d'une heure, l'auditoire fut sous le charme de Marco BERNARD et d'Elka ROTSCHEID.

Nous remercions les enseignants et les enfants de maternelle dont les beaux dessins contribuèrent à la réussite des décors et de la mise en scène.

Le **secteur audio** fonctionne depuis la mi-février. Compacts et cassettes sont à votre disposition. Nous espérons que vous y trouverez ce que vous recherchez, le choix étant des plus variés.

Une participation de 10 F -pour l'année et par famille- est demandée.

La secrétaire. M.B.

Les "JOYEUX LAUZERTINS" donneront leur **représentation théâtrale le samedi 24 juin**, sur la place des CORNIÈRES.

****

ARTS et ARTISANAT - Le **2 juillet**, salle de la mairie, **conférence de M. R. BANDOCH** : Légendes et Histoire.

LA VIE ASSOCIATIVE

"PAS DE LEZARDS"

Une nouvelle association est née à LAUZERTE : "Pas de Lézards"

Sa composition : Président : Christian LARROQUE, vice président : Serge RIEUX, trésorière : Catherine LE MEE, secrétaire : Nean STODDART, secrétaire Adjoint : Nicole LARROQUE, délégué jeunesse : Joachim LARROQUE.

Son but : l'encouragement, la promotion et l'enseignement des Arts plastiques et musicaux.

Elle continue les activités des Ateliers d'Art et Musique de LAUZERTE qui offrent des cours de dessin et peinture et la musique. Des ateliers et leçons particulières vous sont proposés à des prix modiques. Pour l'instant vous pouvez prendre des cours de guitare, piano et percussion et d'autres instruments selon demande. On propose des cours à tous niveaux et en tous styles et des ateliers jazz.

Pour tous renseignements : tél. 63.94.64.18

Notre première manifestation de l'année sera **la fête de la musique le 21 juin** avec des activités pour enfants, et des performances des élèves des ateliers et des groupes de la région.

C.L.

VACANCES MUSICALES F.N.A.C.E.M.

Les jeunes enfants de 7 à 13 ans seront accueillis au collège de Lauzerte, en séjours courts ou en séjours longs, au mois de juillet et au mois d'août.

Il est proposé de réaliser un **conte musical** combinant la pratique vocale et instrumentale, l'expression orale, les arts plastiques autour des périodes de l'histoire de l'art et de la musique:

- Moyen Age,
- Renaissance,
- Invasions anglaises.

Des prix particulièrement étudiés sont proposés aux enfants de Lauzerte qui participent aux activités dans la journée. Renseignements à l'Office du Tourisme.

Raymonde PUIG

MUSIQUES D'ÉTÉ 1995

Pour la cinquième année, l'Office du Tourisme de Lauzerte organise l'animation du village avec de jeunes musiciens, choristes et danseurs, du 14 juillet au 27 août. Ils seront encadrés par leurs professeurs. Ils apporteront, comme chaque année, de la vie, de la bonne humeur et une atmosphère de fête à partager avec tous ceux qui en auront le désir.

Il s'agit d'un groupe de **35 choristes du Nord-Pas-de-Calais**, auxquels peuvent se joindre ceux qui souhaitent chanter avec eux. Puis un **ensemble orchestre symphonique de cette même région** prendra le relais.

L'ensemble des harpes du conservatoire de Bayonne accompagnera un groupe de danseurs du Nord-Pas-de-Calais.

L'orchestre d'harmonie de l'Ecole de musique de Dunkerque reviendra.

Les musiques de jazz avec leur encadrement clôtureront la saison et rassembleront des musiciens et des professeurs de plusieurs régions.

Les concerts à Lauzerte avec ces groupes auront lieu :

- Mercredi 19 Juillet,
- Dimanche 30 Juillet,
- Mercredi 9 Août,
- Vendredi 18 Août,
- Samedi 26 Août.

L'office de Tourisme fournira des renseignements sur les animations journalières, les concerts, et la façon de se joindre aux choristes et aux musiciens.

OFFICE DE TOURISME

Un recensement des animations qui auront lieu sur le canton de LAUZERTE nous permettra d'établir le calendrier des festivités 1995.

Pour la saison, l'Office de Tourisme aura le plaisir de vous présenter les animations suivantes :

- 15 juin - 10 juillet : exposition sur les DOLMENS, à la Mairie.
- 24 juin : place du château, à partir de 22 heures , Feu de la St Jean.
- 25 juin : concert en l'église St Barthélémy, à 16 h 30. Chorale de Paul BADENS accompagné de Philippe RENAULT.
- 30 juillet : conférence animée par l'Abbé PASSERAT, à la Mairie de LAUZERTE, à 17 heures : "Le Mythe de Monségur".

13 août : conférence animée par Monseigneur VERNETTES à la Mairie de LAUZERTE, 17 heures : "Les mystères de l'occulte et de l'étrange".

15 août : Dans le cadre du Festival du Quercy Blanc, à 21 heures, église St Barthélémy, concert du quatuor à cordes "FINE ART".

Par ailleurs, **sous l'égide de la municipalité** :

Les 22 et 23 avril : une exposition sera présentée à la Mairie : "Les Trésors de LAUZERTE".

Le 13 juillet : diaporama géant présenté par Bernard TAURAN, en plein air, sur la Place des Cornières : "Les Murailles aux Faucons".

Nous continuons l'aménagement du nouveau gîte d'étape à la Maison des Frères qui va être fonctionnel dans les jours à venir.

Et pour conclure, nous vous rappelons notre réunion mensuelle chaque deuxième mardi du mois, à 21 heures,au local de la place des Cornières.

Le Bureau.

COMMUNIQUÉ POUR LES MAINS AGILES DE 7 à 77 ANS....

Certains d'entres nous ont une PASSION : broderies, abécédaires, peinture sur soie, tapisserie, patchwork, crochets... Il pourrait être intéressant de partager ou faire partager nos passions.

Aussi, nous vous proposons de vous faire connaître, ceci dans le but, pourquoi pas ? d'exposer ces trésors cachés.

Si vous avez envie, n'hésitez pas à contacter l'OFFICE du TOURISME (63.94.61.94) et Florence MAILLARD (63.94.63.66).

LAUZERTE LOISIRS ANIMATIONS

LAUZERTE LOISIRS ANIMATIONS organise une **foire exposition** dans la nouvelle salle des Jeux Tranquilles, le **dimanche 28 mai.**

Cette journée accueillera des artisans d'art, des artistes, des producteurs de produits régionaux mais également, et c'est une innovation, des artisans et constructeurs ainsi qu'un forum des principales associations des cantons avoisinants.

L'entrée au public est gratuite.

Renseignements au 63 94 65 14, durant les heures ouvrables, et au 63 94 62 62 le soir et le week end. Merci de votre présence.

Le bureau.

L' OGAF du canton de LAUZERTE

L'administration, les élus, les organisations professionnelles et l'A.D.A.S.E.A. ont élaboré un projet d'O.G.A.F. (Opération Groupée d'Aménagement Foncier) sur le canton de Lauzerte.

Son objectif principal est de **gérer l'espace en favorisant la reprise des terres libérées**. L'O.G.A.F. :

- favorise la reprise d'exploitations, en aidant les exploitants âgés à céder leur exploitation en fermage,
- aide les repreneurs à réaliser les investissements de remise à niveau de l'outil de travail (foncier, bâtiments),
- développe et améliore la capacité d'hébergement de la petite région,
- incite à des actions collectives de production, de commercialisation ou de travail, afin de diminuer les charges d'exploitants, de réduire les coûts de mécanisation, d'améliorer les conditions de travail, de renforcer la politique d'agriculture de groupe, d'encourager les stratégies de regroupement pour optimiser et organiser les moyens de production.

Son **périmètre** comprend **l'ensemble des communes du canton.**

Sa **durée** est fixée du **14 mars 1994 au 31 décembre 1997.**

Son enveloppe financière est de 900 000 F.

Les aides qui peuvent être apportées sont les suivantes :

1 - Incitation à la cessation d'activité.

l'exploitant ne doit pas être éligible à la retraite. Il doit être âgé de plus de 55 ans et doit permettre :

- l'installation (avec D.J.A.) d'un descendant par bail ou donation Prime : 10 000 F
- l'installation par bail d'un tiers avec D.J.A. ou l'agrandissement d'un tiers. Prime: 20 000 F + 10 000 F si bâtiments.
- faire un C.M.D. à la SOGAP d'au moins 5 ans . Prime : 10 000 F

2 - Incitation à la cession de terres.

Propriétaire qui cède au moins 5 ha de SAUP par bail ou donation.

- Pour l'installation d'un descendant (plafond 15 ha). Prime : 1 000 F / ha.
- Pour l'installation ou l'agrandissement d'un tiers. (plafond 15 ha). Prime : 2 000 F / ha.
- Par CMD à la SOGAP d'au moins 5 ans (plafond 10 ha). Prime : 500 F / ha

3 - Incitation à la cession de bâtiments agricoles.

Propriétaire qui cède en fermage un bâtiment agricole à un agriculteur ou à un J.A. qui s'installe ou s'agrandit. 10 000 F

4 - Incitation à la location de vignes Chasselas de Moissac.

S'il y a fermage à un agriculteur : 9 000 F de prime / ha ; ou C.M.D. à la SOGAP d'au moins 5 ans : 6 000 F de prime / ha.

5 - Incitation à l'apport de foncier à une Association Foncière Agricole.

L'aide est de 500 F / ha de surface cadastrée, si l'agriculteur met à disposition des terres pendant 5 ans.

6 - Remise à niveau des terres et des bâtiments.

Les jeunes agriculteurs qui s'installent (avec la DJA) ou les agriculteurs qui s'agrandissent d'au moins 5 ha par bail, donation ou CMD-SOGAP peuvent bénéficier d'une prime.

Dans le cas de remise en état et de rénovation de bâtiments d'exploitation, travaux d'amélioration foncière (fossés, nivellement, clôtures, remise en valeur des terrains...), le taux de l'aide est de 30%, avec un plafond de 30 000 F.

7 - Tourisme rural

Les exploitants agricoles propriétaires de gîtes, fermes auberges... peuvent bénéficier d'aides

- pour l'aménagement des abords (chemin d'accès, jardins...) Taux : 30 % - Plafond : 5 000 F
- pour l'achat de panneaux. Taux : 30 % - Plafond : 6 000 F

8 - Incitation à des actions collectives

- aide à l'adhésion à la SICA GRAS de Lauzerte. 40 % des parts sociales - Plafond : 6 000 F
- aide au démarrage de groupement d'employeurs. Montant : 10 000 F par adhérent.

Le plafond de l'aide OGAF par bénéficiaire est de 75 000 F.

Il est évident que cette information est sommaire et ne peut dispenser d'une étude de chaque cas particulier.

Pour tout renseignement, s'adresser à :

A.D.A.S.E.A.
110, avenue Marcel Unal - 82017 MONTAUBAN Cedex - 63 21 14 00 -

En complément de cette OGAF du canton de Lauzerte, a été agréée par Bruxelles, fin 1994, une **OPÉRATION LOCALE** dont l'objectif est de maintenir :

- la qualité du paysage par une remise en état et une gestion minimum des zones en voie d'abandon, notamment les coteaux et plateaux calcaires.
- certaines zones en pâturages et de mieux occuper l'espace en favorisant des pratiques agricoles plus extensives.

Son périmètre couvre les trois cantons de Lauzerte, Montaigu de Quercy et Bourg de Visa. Cette opération s'est vue affecter la somme de 1 100 000 F par an, pendant 5 ans.

Dernièrement vient d'être agréée l'OGAF des cantons de Bourg de Visa et Montaigu de Quercy. Elle s'est vue affecter un crédit de 850 000 F et sera opérationnelle prochainement.

Dans un prochain article, nous reparlerons de ces deux dernières opérations ainsi que des mesures agro-environnementales.

P. GRANDSIRE

RESTAURATION ET HÔTELLERIE (suite du n° 22)

Michèle et Jean-Louis ACHÉ
CENTRE ÉQUESTRE - Las Bordes - Lauzerte

1 - Après une carrière dans les métiers de la comptabilité et du secrétariat, nous avons découvert l'équitation tardivement et fait partager notre passion pour le cheval à notre fille Isabelle. Originaires de Franche-Comté, nous avons acheté la propriété de Las Bordes, en mai 1987.

2 - Chaque année, nous avons amélioré considérablement les possibilités d'accueil et d'hébergement, tant pour les chevaux que pour la clientèle intéressée.

Le démarrage a été lent, mais à partir de 1991, nous avons constaté une progression régulière chaque année.

L'été, notre capacité d'accueil atteint facilement 80 stagiaires.

Nous proposons des activités équestres, piscine, tennis, volley...

Nous avons des séjours week-end, et des séjours de une, deux ou trois semaines pour tous les âges.

Les vacances scolaires sont réservées aux jeunes. Ceux de moins de 18 ans sont encadrés par des animateurs diplômés.

Pendant l'année scolaire, nous accueillons des CLASSES DÉCOUVERTES (pour les maternelles, primaires ou collèges) avec leurs maîtres et accompagnateurs, pendant une semaine.

La restauration tient une place importante pendant le séjour : c'est une cuisine familiale et elle doit être appréciée.

D'ailleurs, dans tous les domaines, c'est la qualité qui est le moteur essentiel de tout notre travail.

La qualité a un coût. Nous devons nous en donner les moyens.

Nous avons d'excellents contacts avec la profession. Nous participons aux salons parisiens pour nous faire connaître; ce qui nous demande des efforts énormes, tant au plan de l'énergie personnelle qu'au plan financier.

3 - Dans l'avenir, nous souhaitons continuer sur cette lancée en développant nos relations et nos manières de nous faire connaître.

C'est un énorme travail qui devrait aussi mobiliser tous ceux qui font la promotion du Tarn-et-Garonne et de Midi-Pyrénées desquels nous espérons une aide.

Ce serait une belle occasion de faire connaître Lauzerte et toutes ses richesses.

CONCLUSION

Suite à ces six témoignages, quelques réflexions viennent à l'esprit.

Si les diverses actions des uns et des autres conduisent à bien faire connaître Lauzerte, nous devrions avoir dans l'avenir une affluence de visiteurs bien plus grande.

Il faudra les recevoir avec des hébergements nouveaux que nous n'avons pas encore.

Il semble tout à fait logique de conduire les deux politiques en même temps, à savoir : faire la promotion de Lauzerte et préparer l'accueil de tous ceux qui viendront.

Cela ne pourra se réaliser qu'avec la collaboration active et passionnée de toutes les énergies humaines de Lauzerte.

ÉTAT CIVIL 1994

NAISSANCES

FONT Margaux (09/01), DAYMA David (11/01), BERGER Manon (14/01), CARDINALI Kévin (16/03), VICTOR Priscilla (19/04), BONLIEU Henri (24/05), DANSAN Cyril (30/06), LACOMBE Sophie (13/07), BEGUÉ Maxime (02/08), DEPREZ Emilie (01/09), ANSELME Ahijah (25/09), LEMOUZY Fabrice (15/10), LALABARDE Amaël (20/10), GARRIGUES Laetitia (02/11), GARRIGUES Adrien (02/11), SANSON Adeline (29/12).

MARIAGES

BORTOLI Louis-Jérôme et PUIG Hélène (12/03), DANJOT Jean-Luc et CHOQUET Marianne (11/06), MONTOLIO Laurent et ROUX Michèle (30/07), BERTET David et DELPIT Sylvaine (13/08), AMAT Armand et VISY Jeannette (24/09)

DÉCÈS

Hospice : 16 (dont 3 transcriptions) ; Commune : 12 (dont 6 transcriptions).